

## Projet éolien de Vallan

# Lettre d'information #2

Septembre 2023

### Le mot du chef de projet

Le projet éolien de Vallan suit son cours. Les études de faisabilité se poursuivent, notamment l'étude de vent et les inventaires écologiques réalisés par l'Institut d'écologie appliquée, bureau d'études indépendant. L'étude paysagère a débuté fin juin, et les premiers photomontages seront réalisés à l'automne. Enfin, l'étude acoustique commencera au mois d'octobre.

Deux permanences d'information en juin dernier nous ont permis de venir à votre rencontre, et de noter vos questions. Nous y répondons au dos de cette lettre.

Cette lettre est également l'occasion de vous présenter l'offre d'électricité verte et locale que nous mettrons en place si le projet est autorisé.

Nous nous engageons à continuer de développer ce projet avec vous, en toute transparence et en concertation. Suivez les actualités du projet sur le site internet dédié : [vallan.projet-eolien.com](http://vallan.projet-eolien.com).



**Guillermo Servin**

Chef de projets

**RWE Renewables France**

[guillermo.servin2@rwe.com](mailto:guillermo.servin2@rwe.com)

### Réduisez votre facture d'électricité grâce au parc éolien !

Parce que nous sommes convaincus qu'un parc éolien doit aussi profiter aux habitants, nous mettrons en place une offre d'électricité verte et locale à la mise en service du parc éolien de Vallan.

Si le parc est autorisé, tous les habitants de Vallan (hors élus) auront la possibilité de souscrire un contrat avec notre partenaire. Une réduction de la facture d'électricité sera proposée par RWE, d'un montant de 20€/an par MW installé, pendant 5 ans.

**Pour le parc éolien de Vallan, cette réduction de facture pourrait représenter une économie allant jusqu'à 600€/an par foyer.**



# L'énergie éolienne

## Questions-Réponses

Ces questions nous ont été posées lors des deux permanences d'information de juin 2023. Retrouvez un questionnaire complet sur le site Internet du projet : [vallan.projet-eolien.com](http://vallan.projet-eolien.com), onglet L'Énergie éolienne, Questions-Réponses.

### Le parc éolien aura-t-il un impact sur l'immobilier à Vallan ?

D'après une étude de l'ADEME (2022), l'impact éolien sur l'immobilier est nul pour 90% et très faible pour 10% des maisons vendues sur la période 2015-2020. Cet impact est comparable à celui d'autres infrastructures industrielles, telles qu'une antenne téléphonique ou une ligne haute tension, et décroît avec la distance aux éoliennes.

**Enfin, l'impact est surtout subjectif et tend à évoluer dans le temps en fonction des besoins des citoyens vis-à-vis de leur environnement, de leur perception du paysage et de la transition énergétique.**

Pour plus d'informations : l'étude [Eoliennes et immobilier](#), disponible sur le site de l'ADEME

### La réception de la télévision peut-elle être impactée ?

Comme beaucoup de constructions, les éoliennes peuvent perturber les ondes hertziennes (radio, télévision, etc.). En revanche, depuis la diffusion massive de la Télévision Numérique Terrestre (TNT), les perturbations sont moindres, voire inexistantes. Dans tous les cas, la loi engage la responsabilité du développeur d'un projet éolien, qui est tenu de trouver à ses frais une solution technique si la perturbation est avérée.

**Après la construction du parc, une équipe interviendra pour résoudre les éventuels problèmes, sur simple signalement auprès de la mairie.**

### Quel sera l'impact sur les oiseaux migrateurs, comme la Grue cendrée ?

L'étude environnementale a commencé en février 2023. Réalisée par un bureau d'études indépendant et expert, elle consiste à identifier les espèces fréquentant la zone d'étude par la réalisation de nombreux inventaires. Les enjeux écologiques sont ainsi précisément identifiés, et les impacts potentiels de l'implantation du projet sur ces espèces sont évalués. L'objectif est de s'assurer que ces impacts ne remettent pas en question l'état de conservation des différentes espèces.

Concernant la Grue cendrée, dont les couloirs de migration survolent une partie de la région Bourgogne, elle fera l'objet d'une attention particulière lors des inventaires de terrain et chaque passage d'individu sera consigné, notamment lors des périodes de migration, afin d'évaluer précisément l'impact et d'identifier les mesures d'atténuation d'impact nécessaires.

